



**NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

*Quarante-troisième session de la Commission*

**Troisième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA**

*Lilongwe (Malawi)  
29 et 30 mars 2010*



**COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

*Cinquième session de la CAMEF*



Distr.: GÉNÉRALE  
E/ECA/CM/43/4  
AU/CAMEF/MIN/Res(V)  
Date: 08 avril 2010

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

## **Déclaration ministérielle**



1. Nous, ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, réunis à Lilongwe, (Malawi), les 29 et 30 mars 2010, à l'occasion de la troisième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine (UA) et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).
2. Nous reconnaissons que le thème de la troisième Conférence conjointe, «Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage et la pauvreté», est opportun et pertinent, en ce qu'il permet, en particulier, d'intensifier les efforts visant à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au lendemain de la crise financière mondiale.
3. Dix ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire, nous constatons que les progrès vers la réalisation des OMD en Afrique sont mitigés. Nous notons avec satisfaction des progrès dans la réalisation de certaines cibles, en particulier le taux net de scolarisation dans le primaire, la vaccination des enfants, la lutte contre la propagation du VIH/sida et de la tuberculose et la parité entre les sexes. Nous restons toutefois préoccupés par les progrès limités accomplis dans la réalisation des OMD relatifs à la santé et dans la réduction de la pauvreté et de la faim.
4. Nous reconnaissons que sans des réponses politiques vigoureuses, notamment celles permettant de garantir la sécurité alimentaire et de réduire le chômage, le continent ne pourra pas réaliser la plupart des OMD d'ici à 2015. Nous approuvons la Position commune africaine comme étant notre contribution commune à la Réunion plénière de haut niveau des Nations Unies sur les OMD, prévue en septembre 2010. Nous reconnaissons par ailleurs l'importance de la mise en place de mesures anticycliques et de protection sociale pour faire face aux effets de la crise mondiale, notamment sur les groupes vulnérables.

***Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage et la pauvreté***

5. Nous constatons qu'en dépit des performances remarquables enregistrées par le continent en matière de croissance avant la récente crise financière et économique mondiale, le taux de croissance de nombreux pays africains reste en dessous du niveau requis pour atteindre les OMD. Nous relevons également que cette croissance ne s'est pas accompagnée d'une réduction comparable de la pauvreté puisqu'elle n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois décents. Par conséquent, nous soulignons la nécessité de promouvoir une croissance généralisée et viable, qui conduit à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.
6. Nous observons un taux de chômage très élevé chez les jeunes et un impact des chocs externes sur les groupes les plus vulnérables – les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les pauvres des zones rurales – étant donné que bon nombre de nos pays ne disposent pas de filets et de systèmes de sécurité sociale pour protéger ces groupes. Nous soulignons par conséquent, la nécessité de mettre en place des mesures spéciales en matière d'emploi et de protection en faveur des groupes vulnérables. Nous insistons particulièrement sur la nécessité de promouvoir l'emploi des jeunes et l'égalité entre les sexes sur le marché de l'emploi, en tant que moyen de renforcer la croissance à long terme et de promouvoir la stabilité politique.
7. Nous notons que le défi qui se pose maintenant à nous est de savoir comment relancer, accélérer et maintenir la croissance et faire en sorte qu'elle crée des emplois décents qui se traduiront à terme par une réduction significative de la pauvreté sur le continent. Même si la crise

financière et économique mondiale représente une grave menace pour le développement de l'Afrique, nous reconnaissons qu'elle constitue une occasion que nous devons saisir pour réexaminer notre façon de travailler afin d'assurer une diversification économique et une transformation structurelle réelles en Afrique.

8. Il existe, certes, plusieurs moyens de réduire la pauvreté mais nous affirmons que la création d'emplois est le moyen par lequel la croissance peut entraîner une réduction de la pauvreté. Par conséquent, nous insistons sur la nécessité de renforcer le lien croissance – emploi – réduction de la pauvreté et de déployer des efforts dans ce sens.

9. Nous élaborerons et mettrons en œuvre des stratégies adaptées aux réalités de nos pays pour faire face à la situation paradoxale d'une croissance sans création d'emplois et à la persistance de la pauvreté, en engendrant une croissance forte, durable et créatrice d'emplois dans le but de promouvoir la diversification, de prêter attention aux moteurs de la croissance (notamment le capital humain, le capital physique et la technologie, les connaissances et l'innovation), de renforcer les moteurs de croissance, à savoir la bonne gouvernance, des institutions fortes, le développement des infrastructures et de bonnes politiques. Nous encouragerons la création d'emploi en planifiant, en faisant de l'emploi un objectif et en l'intégrant dans nos plans et programmes, en tirant des enseignements des expériences réussies en Afrique et ailleurs et en établissant des partenariats stratégiques à l'appui de nos stratégies de croissance.

10. Nous soulignons le rôle déterminant de l'investissement et du développement du secteur privé dans la promotion d'une croissance forte et durable et la création d'emplois décents; nous insistons par conséquent sur la nécessité de poursuivre des politiques favorables à l'investissement privé, en particulier dans l'agriculture, l'agro-industrie à valeur ajoutée, le secteur manufacturier à forte intensité de main-d'œuvre, les technologies de l'information et de la communication et les activités de services. Nous réaffirmons, en outre, la nécessité de continuer de promouvoir et de maintenir des conditions favorables aux activités économiques, pour encourager l'investissement tant intérieur qu'étranger direct.

11. Nous reconnaissons qu'il faut accorder une attention particulière au financement du développement, diversifier les sources de ce financement et redoubler d'efforts pour mobiliser les ressources intérieures. Nous nous engageons à rechercher des moyens novateurs et plus efficaces de mobilisation de l'épargne privée, à élargir l'assiette fiscale et à accroître les recettes fiscales, à améliorer la gestion des recettes tirées des ressources naturelles et à renforcer l'incidence des envois de fonds sur le développement. Nous réaffirmons notre volonté d'élaborer et d'appliquer un régime fiscal efficace et équitable, ainsi que des règles de gestion financière efficace.

12. Nous soulignons que la planification du développement est importante et que nos pays doivent adopter et mettre en œuvre des programmes bien conçus et cohérents pour promouvoir la transformation économique et favoriser le développement économique et social. À cet égard, nous saluons les efforts louables qui ont été déployés pour repositionner entièrement l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et en faire une institution africaine de premier plan en matière de renforcement des capacités de gestion économique et de planification du développement et nous demandons à l'Institut de continuer à apporter un appui aux pays africains afin de renforcer leurs capacités de planification du développement.

13. Nous saluons par ailleurs les efforts déployés actuellement pour mettre les activités de renforcement des capacités menées par l'IDEP plus étroitement en rapport avec les programmes des divisions organiques de la CEA. Dans le même ordre d'idées, nous invitons l'Institut à inclure

dans sa stratégie globale d'élaboration et d'application des programmes des relations de collaboration plus étroites avec la Commission de l'Union africaine et avec d'autres organes de l'Union.

14. Nous reconnaissons l'importance du développement du capital humain et des réformes du marché du travail dans la promotion de l'investissement à forte intensité d'emplois. À cet égard, nous préconisons une meilleure coordination et une plus grande cohérence des politiques au niveau des ministères et des services pour faire en sorte que le système éducatif produise une main-d'œuvre dotée des compétences dont le marché du travail a besoin.

15. Enfin, nous reconnaissons que la non-exécution des politiques existantes et des engagements pris, a entravé les progrès vers une transformation économique véritable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté dans bon nombre de nos économies. Nous nous engageons à effectivement mettre en œuvre les plans d'action convenus en prenant en considération les importants facteurs suivants:

*a) Réaliser la vision d'une Afrique ne connaissant pas l'insécurité alimentaire* en reconnaissant le rôle central de l'agriculture dans la promotion d'une croissance généralisée et viable et dans la réduction du chômage. Nous nous engageons, par conséquent à réaliser la vision d'une Afrique ne connaissant pas l'insécurité alimentaire dans un délai de cinq ans grâce à des politiques et à des stratégies qui encouragent les paysans (en particulier les petits paysans), l'agro-industrie et les entreprises agroalimentaires, afin de leur permettre de faire face à la demande croissante de denrées alimentaires sur les marchés régionaux et mondiaux. Nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre des décisions du Sommet de l'Union africaine tenu à Maputo. Nous invitons les communautés économiques régionales à harmoniser leurs politiques, stratégies et investissements, afin de faciliter et de renforcer les échanges intrarégionaux dans les domaines des produits alimentaires et de l'agriculture.

*b) Soutenir les pays africains les moins avancés (PMA) et les pays africains sortant de conflit*, en examinant les difficultés particulières auxquelles ils se heurtent pour réduire le chômage, en renforçant leurs capacités et en appuyant leurs politiques. Nous faisons nôtres les conclusions de la réunion d'examen régional du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays africains les moins avancés, tenue à Addis-Abeba en mars 2010 en prélude à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA prévue en Turquie en 2011 et exhortons les PMA africains à continuer de s'investir dans le processus préparatoire à ladite Conférence. Nous appelons à établir un partenariat mondial renouvelé et renforcé en faveur du développement des PMA, dans le cadre de la Conférence sur les PMA.

*c) Accélérer l'intégration régionale* en tant que stratégie pour la réalisation du développement économique et social durable, en prenant en compte l'intégration régionale dans nos programmes nationaux, notamment par l'accroissement de l'investissement dans l'infrastructure régionale dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PDIA) et du Programme minimum d'intégration (PMI). Nous intensifierons également nos efforts pour promouvoir les échanges intra-africains en supprimant toutes les barrières aux échanges et nous nous pencherons sur les besoins particuliers de nos 15 pays sans littoral. Nous saluons les efforts déployés par les CER et d'autres organisations intergouvernementales pour faire avancer le programme d'intégration continentale, notamment la décision du COMESA, de la SADC et de la CAE de créer une zone de libre-échange tripartite et invitons les autres CER à suivre leur exemple.

*d) Remédier à l'impact du changement climatique*, en intégrant le changement climatique dans nos stratégies de croissance, d'emploi et de réduction de la pauvreté. Nous engageons nos partenaires au développement à fournir un soutien financier, technologique et pour le renforcement des capacités afin de mettre les pays africains à même de relever les défis du changement climatique, notamment en mettant en place, à titre prioritaire des stratégies d'adaptation efficaces ainsi que des actions appropriées d'atténuation des effets du changement climatique.

*e) Prêter attention au développement de la statistique* pour appuyer la formulation, la mise en œuvre et le suivi des plans et stratégies de développement ainsi que le suivi des résultats du développement et des progrès vers la réalisation des OMD et des objectifs du NEPAD. Nous demandons à la CUA, à la CEA et à la BAD d'intensifier leurs efforts visant à appuyer le développement de la capacité statistique sur le continent. Nous félicitons les pays qui ont signé et ratifié la Charte africaine de la statistique et exhortons ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire.

*f) Lutter contre les flux de capitaux illicites*, en examinant l'importance et l'ampleur des flux de capitaux illicites à destination et en provenance de l'Afrique et leur impact sur le processus de développement. Nous engageons les pays bénéficiaires à prendre des mesures de contrôle et de réglementation pour remédier à ce problème. Nous nous engageons à mettre en application des mesures économiques et de gouvernance rigoureuses pour juguler les flux illicites. Nous demandons également à la CUA, à la CEA et à la BAD de mener un travail d'analyse plus approfondi sur la question et de préparer une déclaration qui sera examinée par la prochaine Conférence ministérielle.

*g) Mettre en place les institutions panafricaines*, à savoir la Banque africaine d'investissement, la Banque centrale africaine et le Fonds monétaire africain. Nous notons que tous les instruments juridiques (le Protocole, les Statuts et les annexes définissant la répartition du capital et des droits de vote) pour le lancement de la Banque africaine d'investissement, ont été adoptés par les Chefs d'État et de gouvernement de l'UA et reconnaissons la nécessité pour nos pays de signer et de ratifier ces instruments le plus rapidement possible. Nous demandons aux États membres, aux CER, à la CEA et à la BAD de fournir le soutien nécessaire aux comités directeurs chargés de mettre en place les deux autres institutions.

*h) Mobiliser le soutien des principaux partenaires de l'Afrique*, en particulier le système des Nations Unies à travers son Mécanisme de coordination régionale, pour fournir un appui au programme de développement de l'Afrique. Nous appelons à renforcer le Mécanisme de coordination régionale et à établir des liens formels entre celui-ci et les CER grâce à la mise en place de mécanismes de coordination sous-régionale.

*i) Mobiliser le soutien accru des États membres, du système des Nations Unies* et des partenaires de développement internationaux, pour renforcer davantage le rôle de l'IDEP repositionné dans le domaine du renforcement et du renouvellement des capacités de gestion économique et de planification du développement en Afrique au moment où la planification à long terme du développement joue un rôle central dans la stratégie adoptée par nos gouvernements pour éradiquer la pauvreté et réaliser un développement socioéconomique accéléré.

***Motion de remerciement***

16. Nous remercions le Gouvernement du Malawi d'avoir accueilli la Conférence et d'avoir mis d'excellentes installations à notre disposition et également le peuple du Malawi pour sa générosité et son hospitalité chaleureuse. Nous remercions tout particulièrement Son Excellence le Président Bingu Wa Mutharika d'avoir honoré la réunion de sa présence ainsi que M. Ken Kandodo, Ministre des finances du Malawi pour ses remarquables qualités d'organisation.

17. Enfin, nous exprimons notre gratitude à la Commission de l'Union africaine et à la CEA pour avoir organisé avec succès la troisième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA.